

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 21 FEVRIER 2018

Le Conseil Municipal composé de 15 membres en exercice, convoqué par courrier en date du vendredi 16 février 2018, s'est réuni le mercredi 21 février 2018 à 20h00 à la salle du Conseil municipal de la Commune de Valence sur Baïse, Place de l'Hôtel de Ville à Valence sur Baïse (Gers), sous la présidence de Madame Marie-Thérèse BROCA LANNAUD, Maire de la Commune de Valence sur Baïse.

ETAIENT PRESENTS : BROCA-LANNAUD Marie-Thérèse, NOVARINI Michel, SAPIN Isabelle, LAPEYRE Bernard, LASSIS Henri, BRETTE GARCIA Béatrice, FILLATRE Rachael, MESTRE Monique, ROIRAND Nathalie, BOUCON Patrick, DUPY BIARD Marie-Christine, CAPERAN Paul, VERZENI Chantal

ABSENTS EXCUSES :

ABSENT : SANGAY André

ABSENTS EXCUSES AYANT DONNÉ PROCURATION : PUYAL Jean Pierre à LAPEYRE Bernard, DUPY BIARD Marie-Christine à BROCA-LANNAUD Marie-Thérèse

SECRETAIRE : NOVARINI Michel

EXERCICE DU DROIT DE PREEMPTION – PARCELLE AO 198

Le conseil municipal, à la majorité (deux voix contre, Paul CAPERAN et Chantal VERZENI) DECIDE de l'acquisition de la parcelle cadastrée section AO numéro 198 sur la commune de Valence-sur-Baïse par exercice du droit de préemption urbain dans le cadre de la déclaration d'intention d'aliéner (DIA) n°032 459 17 VB 0027, et sur la nécessité de réaliser des logements locatifs sociaux, pour revitaliser le centre-ville, soutenir les effectifs scolaires et ainsi de contribuer à l'arrivée de nouveaux habitants sur la commune, AUTORISE Madame le Maire à prendre toutes les mesures et à signer tous les documents pour mener à bien cette opération, DECIDE que cette délibération sera transmise :

- à Madame la Préfète du Gers,
- à Monsieur le Président de la Communauté de communes de la Ténarèze,
- à Monsieur le Directeur Départemental des Finances Publiques,
- au Conseil Supérieur du Notariat,
- à la Chambre interdépartementale des Notaires,
- Au Barreau du Tribunal de Grande Instance,
- Au Greffe du même tribunal.

QUESTIONS DIVERSES

Marie-Thérèse BROCA LANNAUD

Rythmes scolaires – Avis du conseil municipal

Henri LASSIS

Isolation phonique – Réfectoire de la maternelle

Patrick BOUCON

Travaux au tennis – Devis électricité

Mme le Maire

Mme BROCA LANNAUD Marie-Thérèse



Fin de séance à 20h30